

> UFR de Psychologie

DEMANDE DE REDOUBLEMENT

Numéro étudiant-e UT2J

i si vous avez déjà été inscrit-e à l'UT2J, 8 derniers chiffres de l'identifiant figurant sur la carte MUT ou numéro étudiant-e sur vos anciens certificats de scolarité ou carte d'étudiant-e.

Nom

Mention :

Prénom

Parcours :

Nom d'usage

Mail

Je demande le redoublement en master 1

Date

Signature de l'étudiant-e

Je demande le redoublement en master 2

joindre à la demande, un courrier motivé indiquant précisément les raisons ayant conduit à la non-validation de l'année et les motivations justifiant la demande redoublement. Vous joindrez à votre demande tous les justificatifs utiles permettant d'attester du bien-fondé de la demande.

cadre réservé à l'administration

AVIS DU JURY MENTION

Motifs du refus :

demande de redoublement acceptée

notes : niveau académique trop faible pour poursuivre la formation dans le cadre d'un redoublement

demande de redoublement refusée

stage : évaluation du stage obligatoire révélant des lacunes importantes au regard des attentes de la formation

travail effectué de façon générale : manque d'implication dans la formation (travail personnel insuffisant et/ou manque d'assiduité)

manquements à l'éthique et à la déontologie, agissements incompatibles avec le cadre universitaire (ex. : fraude, plagiat, falsification de documents, ...)

Le :

Nom du ou de la Président.e du Jury :

Signature et cachet :

Voie et délai de recours :

Le recours relatif au droit à la poursuite d'études en 1ère année de master s'exerce dans le cadre défini par l'article R. 612-36-3 du Code de l'Education.

Le recours est à déposer sur l'application trouvermonmaster.gouv.fr

Sur la décision de non-admission dans ce parcours de master, la contestation de la décision peut prendre la forme, dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision :

- d'un recours administratif auprès du Président de la commission d'admission

- d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse (68, rue Raymond IV – 31068 Toulouse Cedex 7 – greffe.ta-toulouse@juadm.fr)

